RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

- CLASSES ELEMENTAIRES –

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026 selon les horaires suivants :

8 H 30 - 7ème (CM2)

8 H 50 - 8ème (CM1)

9 H 20 - 9ème (CE2)

9 H 50 - 10ème (CE1)

14 H 00 - 11ème (CP)

. La garderie commencera le LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026.
. L'aide aux devoirs commencera le LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026.
Les inscriptions se feront auprès des répétitrices du **LUNDI 31 AOÛT 2026 au VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026.** *

-=-=-=-=-=-=-=-=-

- CLASSES MATERNELLES –

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026, journée portes ouvertes,

- de 9 H 30 à 10 H30 **pour les classes de 3 ans et 4 ans** (nom de famille de la lettre A > K)
- de 10 H 30 à 11 H 30 **pour les classes de 3 ans et 4 ans** (nom de famille de la lettre K > Z)
- **et** de 14 H 30 à 15 H 30 **pour les classes de 5 ans** (nom de famille de la lettre A > K)
- de 15 H 30 à 16 H 3030 **pour les classes de 5 ans** (nom de famille de la lettre K > Z)

Réunion des parents ce même jour à 17H30 (sans la présence des enfants) pour les **classes de 3 ans et 4 ans.**

Réunion des parents le mardi 8 septembre 2026 à 17H30 (sans la présence des enfants) pour les **classes de 5 ans.**

MARDI 8 SEPTEMBRE 2026,

- accueil des élèves de grande section dans les classes entre 8 H 30 et 8 H 45
- accueil des élèves de moyenne section dans les classes entre 8 H 45 et 9 H 00
- accueil des élèves de petite section dans les classes entre 9 H 00 et 9 H 30

La garderie commencera le MARDI 8 SEPTEMBRE 2026 à 7 H 45.

Les inscriptions se feront du **lundi 24 août au vendredi 4 septembre 2026** ou auprès des aides-maternelles de garderie le **LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026**, le jour de la pré-rentrée.

=-=-=-=-=-=-=-

- CANTINE -

(Réservée aux enfants dont les deux parents travaillent)

Les demandes d'inscription doivent se faire au secrétariat de l'école du **LUNDI 24 AOÛT au VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026. ***

La cantine commencera :

- LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026 pour les élèves des classes élémentaires,

- MARDI 8 SEPTEMBRE 2026 pour les élèves des classes maternelles.

Les dossiers d'inscription doivent donc être déposés *complets*, IMPERATIVEMENT VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026 dernier délai

*** Les demandes d'inscription à la cantine, à l'étude et/ou à la garderie doivent se faire sur présentation des certificats de travail des deux parents (datés du mois d'août avec horaires stipulés) et des photocopies des cartes d'immatriculation à un organisme social.**